

L'héroïnomane a été incarcéré

TRIBUNAL DE LA ROCHELLE Le jeune Rétais, qui a menacé un coiffeur de l'île d'un couteau, a été placé en détention

Faisant l'objet de la seconde comparution immédiate de l'audience correctionnelle de jeudi, Christophe Potier est tremblant dans le box des prévenus. Le visage de cet homme de 35 ans est défilé. Demeurant à Rivedoux dans un appartement appartenant à ses parents, il est titulaire du revenu de solidarité active : 400 euros qui passent essentiellement pour se fournir en héroïne et en cigarettes. Ses parents le soutiennent pour le reste. S'il dit ne pas parvenir à rompre avec son addiction malgré le traite-

ment de substitution, le trentenaire n'explique pas comment il en est arrivé, samedi soir, à braquer un coiffeur de La Flotte-en-Ré - avec un couteau de boucher - pour disposer d'argent liquide pour se fournir en dope. « Ce n'est pas moi. Je ne suis pas violent », lâche-t-il au bord de l'émotion, tout en concédant qu'il pensait depuis quelques jours à faire un braquage.

Le coiffeur est partie civile. « J'ai été choqué. Pendant deux jours, j'ai eu des problèmes de sommeil mais je ne veux pas enfoncer ce jeune homme que je connais pour l'avoir coiffé à plusieurs reprises. » Mais, le jour du vol à main armée, il n'a pas reconnu Christophe.

C'est « Coco », une personne sans domicile fixe dont il coupait gracieusement les cheveux samedi dernier, qui avait mis les gendarmes sur la piste de l'héroïnomane, avec

qui il avait eu l'occasion de travailler. Le procureur, rappelant que le prévenu avait été condamné, en 2004, à un an de prison avec sursis dans une affaire de stupéfiants, retenait la préméditation et requérait 24 mois de prison dont 12 avec sursis avec mise à l'épreuve pendant trois ans. M^{me} Descubes ne put qu'insister sur la fragilité de son client « dont le discernement était altéré au moment des faits ».

Condamné à 24 mois de prison dont 16 avec sursis et mise à l'épreuve pendant deux ans, Christophe acquiesçait lorsque la présidente, Nicole Jarmo, insistait sur le fait « que cette période de détention devait être une période de soins. » Avant cela, Christophe Potier avait présenté ses excuses au coiffeur : « C'est un homme bon ».

Compte rendu d'audience
Éric Chauveau

« Un manque de visibilité »

FORMATION
Les Maisons familiales expriment des craintes sur l'avenir

L'inauguration, hier à Saintes, du Village des métiers par le président du Conseil général, Dominique Bussereau, a permis à la Fédération départementale des Maisons familiales d'exprimer quelques soucis et inquiétudes.

« En Charente-Maritime, un enfant sur 10 ne bénéficie par de subvention de fonctionnement de

l'État. Nous percevons des aides - les Maisons familiales dépendent du ministère de l'Agriculture - pour 928 élèves. Or, pour faire face à la demande, nous en accueillons 1 022 », expliquait Jean-Luc Piton, le directeur de la Fédération départementale.

D'autre part, la fédération a fait part de ses difficultés de relation avec la Direction régionale de l'agriculture et de la forêt. La question est liée à la réforme du bac professionnel (qui passe de 4 à 3 ans) « Nous avons toujours dit que nous accompagnerions cette ré-

forme », prévient Jean-Luc Piton. Mais les Maisons familiales ont déchanté lorsqu'elles se sont aperçu que cette réforme allait s'accompagner d'une restructuration de l'organisation des filières. « Certaines pourraient être déplacées vers d'autres sites. Cela remettrait en cause l'existence des Maisons familiales », notait Jean-Luc Piton.

« Il serait bon que tout ne tombe pas d'en haut mais qu'une concertation se mette en place. Pour le moment, nous manquons sérieusement de visibilité », ajoutait-il.
Didier Faucard

Les boucs hons en direct

RN 137
Des panneaux vont informer les automobilistes du trafic en temps réel. Ils sont censés limiter les embouteillages

AGNÈS LANOËLLE
a.lanoelle@sudouest.com

A mis automobilistes, la vie ne va pas être toujours rose sur une partie de la rocade rochelaise, à partir de lundi et pour sept semaines. La faute à des travaux de consolidation du pont de Rompsay. Certains matins pourront même tourner au plan galère. On attend jusqu'à 9 kilomètres de bouchons. À moins que...

Hier, la Green Way Systems, une société allemande spécialisée dans la mise en place de système de sécurisation routière, finissait d'installer des modules de signalisation dernier cri pour informer les automobilistes du trafic en temps réel.

« Il est judicieux de permettre aux usagers de la route de réagir en conséquence »

Dans le jargon des techniciens de la route, on parle de panneaux à messages variables (PMV). Le principe est assez simple : des radars (ils ne flashent pas !) sont installés tout le long du parcours et mesurent la vitesse de chaque véhicule. Dans l'instant qui suit, ils transmettent ces données, via la téléphonie, à Francfort, à 2000 kilomètres de là.

Les informations sont alors traitées puis renvoyées sous forme de messages, transmis sur des panneaux de signalisation. Du style : « Attention, ralentissez », « Bouchons à 3 kilomètres ». Les automobilistes sont ainsi informés du trafic en temps réel. Ils pourront également consulter le site de Bison futé, actualisé toutes les 30 secondes.

Limiter les bouchons

Des messages censés limiter les embouteillages et prévenir les accidents. « Les gros travaux génèrent inévitablement des ralentissements, voire des bouchons. Aujourd'hui, les bouchons sont annoncés sur des panneaux fixes. Tout le monde les voit, mais tout le monde les oublie très vite. Voilà pourquoi il est judicieux de permettre aux usagers de la route de réagir en conséquence », explique Alain Dutreuil, directeur commercial chez Green Way Systems, un Bordelais installé depuis vingt ans en Allemagne.

En affichant des messages d'alerte en temps réel, les automobilistes sont ainsi avisés d'un éventuel danger et peuvent s'adapter à l'état du trafic. Sur la rocade rochelaise, six capteurs et deux pan-



Hier matin, sur la rocade rochelaise. Les techniciens allemands installent des panneaux de signalisation à messages variables. PHOTO XAVIER LÉOTY

neaux de signalisation ont été installés le long des 12 kilomètres qui devraient poser problème.

Loué temporairement par la direction interrégionale des routes à la société allemande, le matériel devrait être retiré à la fin du mois de mars.

Arrivés dans la nuit de jeudi à vendredi, les techniciens allemands ont bravé hier, toute la journée, les trombes d'eau qui se sont abattues sur l'agglomération rochelaise. Dès l'après-midi, tout le système devait être opérationnel. Mise à l'épreuve dès lundi matin.

Dimanche 21 février
14 h 30
salle de spectacle de Royan

TOUS ENSEMBLE
au SECOURS
d'HAÏTI

Joël : Hommage à l'Enlôiré

Romain Chanteur (vainqueur de Graines de Star, finaliste émission de Pascal Sevran)

Tarif unique 23 €

Pascal Daniel et ses musiciens

Préservations Syndicat d'Initiative de Royan
05 46 05 04 71

Le pont de Rompsay en travaux

Deux mois de travaux attendent les automobilistes. Bouchons à l'horizon

Attention, travaux ! Durant sept semaines, du 8 février au 26 mars, la circulation sur la RN 137, dans le sens Rochefort-île de Ré, se fera sur une seule voie : sur la voie de gauche les quatre premières, sur la voie de droite les semaines suivantes.

Dans le même sens, la rocade sera totalement fermée à cet endroit au cours de cinq week-ends (13-14 février, 6-7 mars et 13-14 mars, et 24-25 avril). L'autre sens, nord-sud, sera aussi fermé pendant trois week-ends (29-30 mai, 5-6 et 12-13 juin).

Ces gros bouchons en perspective sont liés aux travaux du pont de Rompsay. L'ouvrage, construit en 1971 et élargi en 1983, donne des effets de faiblesses et notamment les piliers.

« Les travaux que nous entreprenons sont lourds. Il faut d'abord renforcer les fondations du pont, puis refaire le pieu, le support en béton... Il y aura aussi une phase durant laquelle le pont sera littéralement soulevé », explique Eric



Des ralentissements en perspective sur la rocade rochelaise, à partir de lundi. PHOTO ARCHIVES DOMINIQUE JULIAN

Tanays, directeur interdépartemental des routes Atlantique (DIR). Axe routier majeur du département, la RN 137 voit passer dans les deux sens près de 65 000 automobilistes par jour.

On peut donc facilement imaginer qu'à certaines heures de la journée, le trafic y soit particulièrement perturbé.

Pratique. Pour tout savoir sur les travaux, on peut aller consulter les sites Internet de la préfecture (www.charente-maritime.pref.gouv.fr), de la Direction départementale des territoires et de la mer (www.charente-maritime.equipement.gouv.fr) et de la DIR Atlantique (www.route.equipement.gouv.fr) qui donneront régulièrement des nouvelles de l'avancement du chantier.

Sortie de route mortelle

SAINTONGE
Une femme de 65 ans est morte au volant de son véhicule. Son passager a été transporté par hélicoptère à Bordeaux

L'accident s'est produit aux alentours de midi, hier, sur la route départementale 157, entre Neuvicq et Montlieu-la-Garde, près du lieu dit les Bois de Fontenelles. Selon les premières constatations, une perte de contrôle du véhicule serait à l'origine du drame. La Peugeot 307, immatriculée en Gironde, est sortie de

la route et a terminé sa trajectoire contre un arbre. Le choc de la collision a obligé les pompiers de Montendre à procéder à la désincarcération des passagers jusqu'à 14 heures. La conductrice, Raymonde Riveau, veuve âgée de 65 ans et originaire d'Anglade, est décédée. Son passager, René Voineau, 85 ans, de la commune girondine de Cars, a été transporté d'urgence par l'hélicoptère Dragon 33, vers l'hôpital Pellegrin de Bordeaux.

Le Smur était également sur les lieux. Les gendarmes de la communauté de brigade de Montendre ont ouvert une enquête afin de déterminer les circonstances de l'accident.

Un toit s'enflamme

SAINT-GENIS L'incendie d'une toiture a forcé les sapeurs-pompiers à protéger une station-service

L'incendie de la toiture d'une maison, au 69, rue avenue de Saintes, à Saint-Genis-de-Saintonge, a mobilisé jeudi soir, vers 19 h 30, une trentaine de sapeurs-pompiers venus de la commune, puis de Mirambeau, Jonzac, Montendre et Saint-Fort-sur-Gironde. La maîtrise du sinistre les a maintenus sur les lieux jusqu'à 1 heure du matin. En raison d'importants vents dominants qui soufflaient dans la nuit de jeudi à vendredi, les soldats du feu ont craint jusqu'au bout à un risque de propagation du feu de la toiture vers la station essence voisine. Quatre lances à incendie ainsi qu'une échelle ont dû être déployées.



Les flammes ont ravagé près de la moitié de l'habitation. PHOTO COLETTE MACHTOS

Un feu de cheminée
Après les premières constatations, il semblerait que le feu ait démarré dans le conduit de cheminée évacuant le chauffage central. La cha-

leur des flammes et la fumée ont endommagé près de 40 % de l'habitation. Son habitante, une femme âgée d'une cinquantaine d'années, a été légèrement intoxiquée. Elle vit actuellement à l'hôtel avant d'être relogée par la mairie.

FAITS DIVERS

SAINTE-MARIE-DE-RÉ

La personne âgée s'était égarée

Jeudi, entre 19 h 30 et 22 h 30, une dizaine de sapeurs-pompiers et une équipe cynophile ont mené des recherches dans le secteur de Sainte-Marie-de-Ré, à la suite de la disparition inquiétante d'une femme, âgée de 67 ans, qui était partie promener son chien et dont le mari était inquiet de ne pas la voir revenir à la nuit tombée. Cette personne, du fait de la pénombre et de sa propension à être désorientée, s'était égarée et avait vainement frappé à plusieurs portes d'habitations. Les gendarmes la retrouvèrent donc avant 23 heures, dans le secteur de la Noue, en état de choc après plusieurs chutes.

SAINT-NAZAIRE-SUR-CHARENTE

Le « tireur » a été placé sous contrôle judiciaire

L'habitant de Saint-Nazaire qui, au cours de la nuit de mercredi à jeudi, a été blessé par balle (à la jambe) un homme qui s'était introduit de force chez lui, a été présenté au parquet hier. Il a ensuite été laissé libre mais il est placé sous contrôle judiciaire. Et il comparaitra en justice prochainement.

Rappelons que l'homme qui avait pénétré chez lui, et qui a été blessé, est l'ex-mari de sa compagne actuelle. L'enquête se poursuit afin de préciser les circonstances de cette altercation violente.

« Attendre les conclusions »

SAUJON Le colonel Christian Dupouy, commandant la Région de gendarmerie de Poitou-Charentes, s'est ému des propos tenus par Julien Ducoudert dans nos colonnes. Le jeune homme, en conflit avec son employeur Christophe Bouquet (et non son frère Laurent, comme écrit par erreur dans notre édition), affirme avoir été pris à

parti et frappé par le beau-père de ce dernier, officier de gendarmerie. Le colonel Dupouy tient à réaffirmer le principe de présomption d'innocence dans la mise en cause du capitaine Jean-Jacques Bon-temps. Ses services précisent en outre qu'aucun jour d'ITT n'a été requis après l'examen médical de Julien Ducoudert. « Il nous faut attendre les conclusions de l'enquête en cours pour déterminer s'il y a eu violence et, le cas échéant, quelle en était la nature. »

DESTOCKAGE

DERNIERS JOURS DE DESTOCKAGE



Sur articles signalés en magasin par étiquettes spéciales, dans la limite des stocks disponibles.
www.crozatier.com LE STYLE EST UNE QUESTION DE DÉTAILS

ZAC des Fourneaux - ANGOULINS-SUR-MER
LA ROCHELLE-SUD - 05 46 56 95 36